

**PREFETE DU PAS-DE-CALAIS**  
**Direction des Politiques Interministérielles**  
**Bureau des Procédures d'Utilité Publique et de l'Environnement**  
**Section Installations Classées**

-----

**Commune de PIHEM**

-----

**AVIS DE PROLONGATION D'ENQUETE PUBLIQUE**

**EXPLOITATION D'UN PARC EOLIEN**  
**PAR LA SOCIETE SEPE ZEPHIR**  
**PETITIONNAIRE**

-----

En exécution de l'article R 123-6 du Code de l'Environnement et sur la demande de M. Christian MAJCHEREK, Commissaire-Enquêteur, l'enquête publique annoncée par arrêté préfectoral du 7 décembre 2016 et relative à la demande d'exploitation d'un parc éolien comprenant cinq aérogénérateurs (Hauteur maximale : 199,50 m – Puissance nominale : 3,05 MW) et un poste de livraison sur le territoire de la commune de PIHEM par la Société SEPE ZEPHIR, est prolongée de 12 jours, soit jusqu'au mercredi 15 février 2017 inclus.

M. Christian MAJCHEREK, Commissaire-Enquêteur, assurera deux permanences supplémentaires en Mairie de PIHEM :

- le samedi 11 février 2017 de 9 h à 12 h
- le mercredi 15 février 2017 de 16 h à 19 h

Cet avis est consultable en mairies de PIHEM, ELNES, SETQUES, CLARQUES, REBECQUES, QUIESTEDE, WISQUES, LONGUENESSE, BLENECQUES, HALLINES, HELFAUT, WIZERNES, CLETY, HERBELLES, AVROULT, ENGUINEGATTE, ECQUES, DOHEM, COYECQUES, INGHEM, DELETTES, MERCK-SAINT-LIEVIN, THEROUANNE, HEURINGHEM, WAVRANS-SUR-L'AA, ESQUERDES, REMILLY-WIRQUIN, OUVÉ-WIRQUIN, ROQUETOIRE et MAMETZ et sur le site Internet de la Préfecture du Pas-de-Calais : [www.pas-de-calais.gouv.fr](http://www.pas-de-calais.gouv.fr) - Publications - Consultation du Public - Enquête Publique - Eoliennes.